

20/05/2024

WITTIGKOFEN

Projet pédagogique



pop e poppa
kitas · crèches

Equipe éducative « Wittigkofen »
UNE CRÈCHE DU GROUPE « POP E POPPA »

Table des matières

1. Introduction.....	4
2. Pourquoi une crèche bilingue ?	4
3. Les engagements de la crèche « Wittigkofen »	5
4. Les objectifs pédagogiques	5
4.1. Autonomie :.....	6
4.2. Socialisation :.....	6
4.3. Sensibilisation à l'environnement naturel :.....	7
5. Les activités	7
5.1. Compétences cognitives.....	7
5.2. Compétences sensorielles	7
5.3. Compétences motrices.....	7
5.4. Compétences émotionnelles.....	8
5.5. Activités Montessori.....	8
5.6. Projets spécifiques.....	8
5.6.1. Gymnastique	8
5.6.2. Forêt	9
5.6.3. Atelier Culinaire.....	9
6. Accueil dans la structure : les étapes principales.....	11
6.1. Entretien d'admission.....	11
6.2. Demande de subvention	11
6.3. Intégration	11
6.4. Enfants ayant des besoins particuliers ou un handicap	12
7. Journée type.....	13
8. Hygiène, soins, santé corporelle	15
9. Maladie.....	16
10. La Mission de « Pop e Poppa »	17
11. Label Eco-friendly.....	18
11.1. La crèche Wittigkofen et le développement durable	18
12. Personnel.....	19
12.1. Responsabilité dans la prise en charge :	19

12.2.	Taux d'encadrement	20
13.	Conclusion	20

1. Introduction

La crèche « Wittigkofen » est une structure d'accueil bilingue (français-allemand). Les locaux se situent dans le quartier de Wittigkofen à Berne.

Avec une capacité d'accueil de 24 enfants (de 3 mois à 4 ans – âge de scolarisation) nous pratiquons l'organisation par groupes « verticaux » - soit des groupes où nous réunissons les enfants de différents âges – afin de favoriser les interactions entre plus grands et plus petits et de promouvoir ainsi l'apprentissage mutuel et le développement de l'autonomie.

Les cinq missions de « Pop e Poppa » animent notre projet pédagogique.

Le plaisir d'être ensemble, enfants et équipes éducatives, se conjugue à travers

- Le plaisir de créer
- Le plaisir de communiquer
- Le plaisir de grandir
- Le plaisir de découvrir

2. Pourquoi une crèche bilingue ?

Notre crèche fonde son projet éducatif sur le bilinguisme (français-allemand) pour offrir un environnement où les enfants sont exposés au français et à l'allemand de manière équilibrée et cohérente.

La pratique du bilinguisme offre de nombreux avantages aux enfants que nous accueillons :

Développement cognitif amélioré : Le bilinguisme stimule le cerveau des enfants, ce qui peut conduire à un meilleur développement cognitif, y compris des compétences en résolution de problèmes, en créativité et en flexibilité mentale.

Meilleures compétences en communication : Les enfants exposés au bilinguisme ont tendance à développer de meilleures compétences en communication, car ils sont en contact avec différentes langues et cultures dès leur plus jeune âge.

Ouverture d'esprit et tolérance : L'apprentissage en bilinguisme encourage l'ouverture d'esprit et la tolérance envers les autres cultures et langues, ce qui favorise la diversité et l'inclusion à la crèche.

Avantages sociaux : Les enfants qui pratiquent le bilinguisme ont souvent plus de facilité à interagir avec les autres, à s'adapter à de nouvelles situations et à créer des liens avec des personnes de différentes origines.

En faisant du bilinguisme et de l'apprentissage en deux langues la base de notre projet pédagogique, nous avons l'objectif d'offrir aux enfants et à leurs familles un environnement enrichissant qui favorise le développement global en préparant les enfants à un avenir multiculturel et multilingue.

Les activités proposées au cours de la journée sont proposées, selon un planning établi, soit en allemand soit en français.

Le personnel éducatif communique ou en allemand ou en français, mais reste évidemment attentif au niveau de compréhension des enfants et des familles afin de leur assurer des points de référence fixes dans leur langue maternelle.

3. Les engagements de la crèche « Wiitigkofen »

Notre crèche s'engage à offrir aux enfants et à leurs familles :

Personnel éducatif en mesure de s'exprimer parfaitement dans l'une des deux langues pratiquées : La crèche emploie du personnel compétent et qualifié qui est capable de communiquer efficacement soit en allemand soit en français, voire dans les deux langues.

Programme d'immersion linguistique : Les enfants sont immergés dans les deux langues tout au long de la journée. Les activités, les jeux, les chansons et les interactions quotidiennes sont menés – selon un planning défini - dans l'une des deux langues pour favoriser une exposition naturelle et continue au français et à l'allemand.

Planning linguistique équilibré : Le planning des activités est conçu de manière à ce que les deux langues soient utilisées de façon équilibrée et que chaque langue ait sa place tout le long de la journée. Cela peut se faire en attribuant des plages horaires spécifiques à chaque langue ou en utilisant les deux langues de manière simultanée.

Support pour les enfants et les parents : La crèche offre un soutien aux enfants quelque soit leur langue maternelle. L'équipe éducative les encourage à intégrer la deuxième langue, en les corrigeant de manière positive et en créant un environnement sécuritaire pour pratiquer la nouvelle langue. Les parents sont également impliqués et informés sur les bienfaits du bilinguisme pour leurs enfants.

Suivi et évaluation : L'équipe éducative suit les progrès linguistiques des enfants et évalue régulièrement leur niveau de compétence dans les deux langues. Cela permet d'adapter les activités et les interactions linguistiques en fonction des besoins spécifiques de chaque enfant.

4. Les objectifs pédagogiques

Ces objectifs pédagogiques spécifiques visent à soutenir le développement global des enfants en favorisant leur autonomie, leur socialisation et leur sensibilisation à l'environnement naturel de manière adaptée à leur âge et au contexte bilingue de la structure.

Dans notre crèche nous tenons à promouvoir et mettre en valeur ces objectifs à travers des activités ludiques et éducatives dans le quotidien. En fonction du moment où ces activités se déroulent l'enfant sera sollicité tantôt en français tantôt en allemand, voire dans les deux langues.

4.1. Autonomie :

- Encourager les enfants à développer des compétences d'autonomie telles qu'habillage et déshabillage au vestiaire, se laver les mains, rangement à la fin d'une activité, se brosser les dents.

Durant ces moments l'éducateur accompagne l'enfant en s'adaptant à son rythme, en tenant compte de ses capacités cognitives et physiques. Il va, dans la mesure du possible, encourager l'enfant à faire tout seul et le motive à pouvoir chercher des moyens personnels afin de réaliser l'objectif.

- Favoriser l'expression des besoins et des envies des enfants pour renforcer leur capacité à prendre des décisions.

L'éducateur va créer un climat de confiance et sécuritaire afin que l'enfant se sente écouté, entendu et que l'adulte respecte ses besoins.

- Promouvoir l'exploration et la découverte de leur environnement de manière autonome et sécurisée.

A travers les étapes journalières et les activités individuelles ou de groupe l'éducateur permet à l'enfant d'enrichir et approfondir ses capacités dans un cadre où l'enfant se sent à l'aise.

- Encourager les enfants à échanger et à chercher une solution ensemble pour la résolution des conflits.

L'éducateur instaure de la neutralité dans le conflit en cours et encourage l'enfant à exprimer son besoin et ses sentiments. L'enfant sera sollicité tout au long du processus de résolution afin qu'il puisse se sentir écouté et entendu en tant qu'individu.

4.2. Socialisation :

- Encourager les interactions sociales entre les enfants de différents âges et origines culturelles pour favoriser la diversité et l'inclusion.

Durant le jeu libre les enfants multiplient les échanges spontanés ; l'éducateur va se positionner en spectateur, observateur afin de faciliter ces échanges. L'éducateur pratique une participation passive, il sert de lien sécuritaire et de guidance.

- Promouvoir le respect des autres, l'empathie et le partage au sein du groupe.

Au cours des rituels journaliers l'éducateur va communiquer - à travers les rassemblements de groupe et d'échange - sur les règles de vie de la structure, ainsi que lors d'interactions inappropriées où, tout en mettant en avant les besoins émotionnels des enfants, il proposera un rappel des règles.

- Organiser des activités collectives et collaboratives pour renforcer les liens affectifs et la coopération entre les enfants.

A des moments précis, l'éducateur proposera des activités où les enfants seront sollicités à travailler en équipe ainsi que des projets pour permettre à chacun de pouvoir participer individuellement et de se réunir ensuite pour contribuer à une activité commune (bricolage, rangement, nettoyage, tri).

4.3. Sensibilisation à l'environnement naturel :

- Sensibiliser les enfants à la préservation de l'environnement naturel à travers la découverte de la nature locale, le tri des déchets, le jardinage.

Notre label « Ecofriendly » engage chaque éducateur à rendre les enfants attentifs à l'élimination des déchets et au système de tri des matières, de même qu'à offrir un second usage aux objets. Plusieurs activités spécifiques sont mises en place durant la semaine (forêt, élimination des déchets) en plus des actes quotidiens (tri des déchets, bricolage avec matériel recyclé, ramassage des déchets à la place de jeux) pour solliciter l'enfant tout au long de la journée.

- Promouvoir la compréhension du changement des saisons et du respect de la biodiversité.

Lors des rassemblements journaliers, l'éducateur présente différentes thématiques qui schématisent les changements saisonniers. Au moment des sorties, l'enfant est apte à identifier et à constater les étapes progressives de l'évolution de son environnement.

5. Les activités

Au sein de notre structure le jeu libre prend place quotidiennement à divers moments de la journée. Une variété d'activités sont proposées à l'enfant dans le but de lui faire acquérir un large éventail de compétences.

5.1. Compétences cognitives

Jeux de société (memory, loto, cartes)	Coloriage
Puzzles	Histoires
Cache-cache objets	Chansons
Fiches éducatives	Jeux libre

5.2. Compétences sensorielles

Sac sensoriel	Instruments de musique
Pâte à modeler/ sel coloré/ pâte à sel	Bricolage (Collage/découpage)
Bouteille sensorielle	Jeux libres

5.3. Compétences motrices

Sorties/place de jeux	Danse
Parcours de motricité	Jeux libres
Jeux de précision (lacet, couture, perles)	Accès à la salle de gym

5.4. Compétences émotionnelles

A l'issue d'une formation spécifique, l'équipe éducative a mis en un espace dédié - « L'Espace Emotion » - destiné à permettre à l'enfant de se recentrer et d'explorer ses émotions.

Dans ce lieu l'enfant est libre de choisir de se faire accompagner par un adulte afin d'échanger (histoire en lien avec le sentiment, matériel pédagogique de soutien) ou d'en profiter seul.

5.5. Activités Montessori

La pédagogie Montessori propose une approche éducative centrée sur l'enfant. En suivant ces concepts, l'équipe éducative joue un rôle d'accompagnateur bienveillant et attentif. Ce type d'apprentissage permet à l'enfant d'évoluer à son propre rythme en manipulant des objets spécifiques conçus pour stimuler ses sens.

Nous avons réservé un espace dédié à ces activités : une étagère contenant 11 éléments différents. L'enfant est sollicité à participer de manière individuelle dans une salle au calme où il pourra se concentrer.

L'éducateur choisit le jeu en fonction des capacités de l'enfant et de l'objectif fixé. L'enfant réalise l'activité en autonomie. L'éducateur ne s'exprime que par des gestes et garde une posture neutre afin de ne pas influencer l'enfant dans son raisonnement et ses décisions.

5.6. Projets spécifiques

Nous proposons également 3 projets au cours de la semaine, à des jours précis, complémentaires aux activités précédentes.

5.6.1. Gymnastique

A un rythme hebdomadaire, nous bénéficions d'un accès à une salle de gymnastique dans le quartier. Cette activité se déroule en français et en allemand en simultanée, car l'ensemble des enfants de la structure participe en même temps.

L'activité physique permet à l'enfant de s'épanouir dans le mouvement en sollicitant ses muscles et l'ensemble de son corps, favorisant l'optimisation de son développement psychomoteur.

A travers des jeux et des exercices ludiques l'enfant est encouragé par l'éducateur à reconnaître son potentiel physique dans un espace sécurisant où il peut renforcer son autonomie et adapter ses capacités physiques.

L'éducateur introduit régulièrement de nouveaux jeux et progressivement il accroît les difficultés pour permettre à l'enfant d'améliorer ses aptitudes.

Nos objectifs principaux peuvent ainsi se résumer :

- **Développer la coordination motrice**
A l'aide de différentes activités (saut, anneau, équilibre, espalier) l'éducateur permet à l'enfant de progresser dans des mouvements de la vie quotidienne.
- **Renforcer la confiance en soi et l'identification à son image corporelle**
Durant les parcours soumis à l'enfant l'éducateur veille à proposer, si nécessaire, une alternative plus simple à l'enfant afin qu'il puisse évoluer à son rythme dans le respect de son corps et de ses habilités.
- **Stimuler la créativité et l'imagination**
L'éducateur autorise des périodes libres où l'enfant est invité à laisser cours à son engouement, aux émotions du jour, pour élaborer un jeu seul ou avec ses pairs (course en criant/imitation, modification d'arbres un parcours mis en place).

5.6.2. Forêt

Une sortie hebdomadaire en forêt est organisée de sorte que l'enfant puisse s'épanouir dans la découverte de son environnement local. La nature - ressource inépuisable et inspirante - offre un terrain de jeu idéal à l'enfant pour travailler ses capacités, dépasser ses limites et vérifier ses acquis.

Notre objectif : encourager l'enfant dans la communication entre pairs et le sensibiliser à la nature.

- Grâce à cette sortie nous stimulons la curiosité et l'intérêt chez l'enfant dans l'observation des plantes et de la faune au fil des saisons. L'éducateur met à disposition des outils éducatifs en vue de simplifier l'apprentissage en fonction des aptitudes individuelles de chaque enfant.
- L'éducateur oriente l'enfant dans ses découvertes en validant et apportant des explications sur l'environnement qui l'entoure et permettant à l'enfant d'expérimenter librement.
- L'apprentissage de l'écosystème aide l'enfant à mieux comprendre son rôle dans la biodiversité et les possibilités d'utilisation des éléments naturels (p.e. cuisine, lien crèche-forêt).
- L'enfant s'inspire de l'adulte en copiant et mimant ses actions : voilà le point de départ pour l'apprentissage du respect de l'environnement. A travers les solutions présentées par l'éducateur (ramassage des déchets, explications avec du matériel éducatif, histoires, mises en scène), l'enfant acquiert de nouvelles connaissances.

5.6.3. Atelier Culinaire

Les activités de cet atelier invitent l'enfant à utiliser ses cinq sens, tout en le sensibilisant à l'utilisation de produits recyclés.

Cet atelier est proposé de manière périodique uniquement en allemand ou en français selon l'éducateur qui l'anime.

Les principaux objectifs de l'atelier sont :

Développer la curiosité de l'enfant à travers la découverte des saveurs et de la texture des aliments.

Initier l'enfant à l'apprentissage des principes d'une alimentation saine et variée, les différentes saisons et leur impact sur nos aliments.

Permettre à l'enfant d'explorer et créer différentes recettes

L'éducateur accompagne l'enfant dans sa découverte alimentaire par le biais d'activités sensorielles, olfactives et gustatives (loto aliments, jeux des odeurs).

L'enfant s'appuie en outre sur son développement cognitif et moteur (peser les aliments, casser les œufs, décoration).

L'éducateur incite l'enfant dans son autonomie tout en l'encourageant au soutien et à l'entraide avec ses camarades.

Cet atelier permet à l'enfant d'affiner sa dextérité manuelle, mais lui permet aussi de stimuler son aptitude à la communication et au travail en équipe.

6. Accueil dans la structure : les étapes principales

6.1. Entretien d'admission

L'entretien d'admission est une étape importante dans la démarche d'inscription en crèche. En effet, celui-ci donne l'occasion aux parents de recevoir de plus amples informations sur le fonctionnement de la structure ainsi que sur les diverses démarches administratives à suivre.

La procédure débute par une première prise de contact réalisée par la famille via notre site internet ou par téléphone. C'est lors d'un rendez-vous avec la direction – qui suit la première prise de contact – qu'il est possible d'échanger sur les besoins/attentes des parents. A cette occasion, la direction présente l'organisation de la crèche, l'équipe éducative, ainsi que des procédures administratives comme le système de bons de garde.

La rencontre comprend aussi une visite des locaux afin que la famille puisse mieux découvrir le futur lieu de vie de son enfant.

6.2. Demande de subvention

Une demande de bon de garde peut être réalisé par toute personne détenant le droit parental sur l'enfant. Les bon de gardes sont destinés aux enfants pour la totalité de la durée en crèche. En principe, les personnes détenant l'autorité parentale déposent en commun une demande d'octroi de bons de garde auprès de leur commune de domicile.

Pour être admis dans le système de bons de garde, les parents doivent remplir les conditions suivantes :

- Le revenu des parents est inférieur à 160'000.-
- Le taux d'activité minimal requis est de 120% pour deux personnes détenant l'autorité parentale ou de 20% lorsque la requête est déposée par une seule personne ayant la garde exclusive.
- La commune du domicile participe au système de bon de garde.
- Les parents exercent une activité lucrative.

Sont assimilées à une activité lucrative :

- recherche d'emploi
- suivis de formation professionnelle ou de degré secondaire ou un perfectionnement professionnel
- participation à un programme d'occupation ou d'insertion
- possibilité de prise en charge au sein de la famille sont durablement limitées pour des raisons de santé
- Les enfants présentes des besoins d'ordre social ou linguistique.

6.3. Intégration

Après l'admission de l'enfant à la crèche, la période d'intégration permet de garantir à l'enfant et à la famille un accueil de qualité et un accompagnement progressif dans un cadre sécurisé.

L'intégration débute par un entretien avec les parents, l'enfant et l'éducateur référent. De nombreuses questions sont posées aux parents pour recueillir un maximum d'informations afin que l'équipe éducative puisse connaître et répondre aux différentes spécificités de l'enfant et aux besoins / attentes des parents.

Des dates communes sont planifiées avec la famille pour d'accueillir l'enfant durant des tranches horaires progressives sur une période de 2 semaines.

Les parents sont invités à accompagner leur enfant durant les premières minutes d'adaptation auprès du groupe dans la salle de jeu afin de faciliter ses premiers contacts et favoriser la mise en confiance. L'éducateur référent sera présent à chacun des moments prévus pour accompagner l'enfant et le rassurer tout au long de son acclimatation.

Nous demandons à la famille de rester joignable et proche de la structure durant toute la période de l'adaptation. En cas d'urgence ou de difficultés pour l'enfant, les parents seront appelés à venir rechercher leur enfant plus vite que prévu.

Un compte rendu destiné aux parents est réalisé après chaque moment passé en crèche.

6.4. Enfants ayant des besoins particuliers ou un handicap

L'intégration d'enfants ayant des besoins particuliers ou des handicaps nous tient à cœur. Nous examinons soigneusement si nous pouvons garantir l'encadrement nécessaire dans le cadre de nos groupes d'enfants. La priorité, lorsque nous décidons d'accueillir un enfant ayant des besoins particuliers ou un handicap, est le bien-être de l'enfant et du reste du groupe d'enfants. Lors de l'accueil d'enfants ayant des besoins particuliers ou souffrant d'un handicap, la crèche se concerta au préalable avec les parents et les spécialistes déjà impliqués (p. ex. l'éducation précoce) afin que les conditions spécifiques d'une prise en charge puissent être prises en compte dans la décision et la planification. Lors de la décision d'accueillir un enfant ayant des besoins particuliers ou un handicap, il s'agit principalement de savoir si les conditions de la crèche peuvent répondre aux besoins de l'enfant. Il s'agit de points tels que la taille du groupe, l'encadrement individuel nécessaire et les relations possibles avec d'autres enfants.

Si l'accueil dans une crèche est possible, les conditions-cadres pour la prise en charge de l'enfant dans la crèche sont définies en collaboration avec les parents et les spécialistes externes. Une personne de référence fixe est désignée pour l'enfant dans la crèche. L'échange et la collaboration avec les parents et les spécialistes externes sont d'une importance capitale, de sorte que l'enfant puisse être encouragé individuellement.

7. Journée type

La journée est animée en français et en allemand. L'équipe éducative crée deux groupes lors des moments des activités du matin et de l'après-midi. L'un se déroule en français et l'autre en allemand : les activités sont animées tout du long dans la langue prédéfinie. Le reste du temps de la journée, l'ensemble des enfants ne constitue qu'un groupe où l'animation se déroule dans les deux langues.

Une journée en crèche est structurée autour de moments ritualisés dans l'intention d'apporter à l'enfant un cadre et un cheminement sécurisés. Seules les activités du matin et de l'après-midi peuvent différer d'un jour à l'autre.

7 h 00 – 9 h 00 : L'équipe éducative accueille les enfants. C'est l'occasion pour les parents de transmettre à l'équipe éducative les informations nécessaires au bien-être de l'enfant.

Nous permettons à l'enfant de s'acclimater à son rythme et l'accompagnons dans le jeu libre en lui proposant un petit déjeuner entre 7h45 à 8h30.

9 h 00 – 9 h 30 : Nous réalisons le rangement de la salle et établissons une ronde pour se dire bonjour, lire des histoires ou chanter ensemble.

9 h 30 – 11 h 00 : L'équipe éducative propose les activités en organisant 2 groupes distincts. Un premier groupe qui pratique une activité animée en langue allemande et un second qui sera occupé par une activité animée en langue française. Chaque groupe est indépendant dans son activité.

11 h 00 – 11 h 30 : C'est le moment de l'hygiène et des soins (change, wc, lavage des mains et soin particulier si nécessaire.)

11 h 30 -12 h 00 : L'enfant prend son repas à table accompagné de ses camarades et de l'équipe éducative qui va le motiver et l'assister dans la découverte de son alimentation.

Les menus proposés sont confectionnés, précuits et livrés tous les jours par « Menu and More », un prestataire expérimenté dans les services de restauration aux enfants qui respecte l'équilibre alimentaire et est soutenu par la Promotion Santé Suisse.

12 h 00 -12 h 15 : C'est le moment du brossage des dents. L'enfant se brosse les dents seul puis le geste sera à nouveau exécuté par l'adulte pour contrôle.

12 h 15-14 h 00 : L'éducateur accompagne l'enfant à la salle de sieste et adapte sa prise en charge en fonction de ses besoins. L'adulte reste présent dans la salle tout au long du repos des enfants. L'enfant n'est pas obligé de dormir, mais un temps calme de 30 minutes lui est demandé.

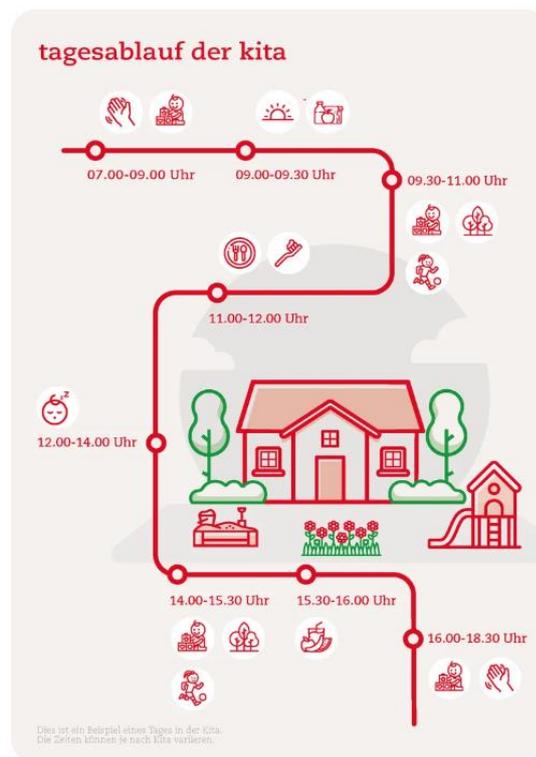
14 h 15 : Proposition d'une petite collation à base de fruits et accompagnée d'eau.

14 h30 -16 h 00 : L'équipe éducative s'organise - comme pour le matin – en deux groupes animés l'un en allemand et l'autre en français. Les activités des deux groupes diffèrent.

16 h 00 : C'est le moment du goûter, consommé par tous les enfants en même temps à table. La petite collation propose des aliments tels que du pain, des céréales, un yahourt, etc

16 h 00- 18 h 30 : Départ à la maison pour les enfants. Les parents sont libres de venir chercher leur enfant dans cette tranche horaire. Un compte rendu est réalisé aux parents sur le déroulement de la journée de leur enfant.

Les retours d'information de la journée se réalisent jusqu'à 18h15. Après cet horaire, il est demandé aux parents de téléphoner le lendemain pour recevoir toutes les informations de la journée, si cela leurs semble nécessaire.



8. Hygiène, soins, santé corporelle

Une bonne hygiène de vie apporte non seulement un confort personnel à l'enfant, mais agit aussi comme moyen de prévention. C'est pour cette raison que nous y accordons une attention particulière. Durant la journée, divers soins sont destinés à l'enfant.

Chez les plus petits, l'équipe éducative réalise **le change des couches** à des heures fixes, 3 fois par jour au minimum et plus si nécessaire. Dès que l'enfant est apte à comprendre ce processus, l'éducateur le stimule dans sa participation.

Les plus grands se rendent aux toilettes. Les éducateurs les accompagnent dans leurs apprentissages de la propreté en restant disponibles et à leur écoute.

Pour les enfants en phase de transition, la crèche est équipée de pots afin de les accompagner dans leur progression. Le respect de l'intimité de l'enfant ainsi que de son rythme sont des valeurs soutenues par l'équipe éducative.

Le brossage des dents est un moment ritualisé, réalisé chaque jour après le moment du repas.

L'éducateur prépare la brosse à dents avec du dentifrice adapté à l'âge de l'enfant. Dans un premier temps, l'enfant réalise seul son brossage puis ce geste sera complété par l'éducateur pour contrôle. L'enfant participe au brossage des dents dès l'apparition de sa première dent.

Le lavage des mains est d'une importance capitale pour assurer la santé et le bien-être des enfants. L'enfant est invité à se laver se les mains avant chaque repas, mais aussi après chaque sortie. L'équipe éducative veille à réduire la propagation des germes et à limiter ainsi les risques de maladie contagieuse.

Les petits bobos peuvent apparaître en crèche. En effet l'enfant apprend, joue, découvre et réalise de nouvelles expériences qui impliquent, parfois, de petits accidents. Nous définissons cela en disant que l'enfant grandit.

Cependant, pour l'enfant découvrir son genou éraflé, rouge ou un peu enflé peut représenter un moment « inquiétant ». L'éducateur prend au sérieux chacun de ces moments difficiles pour l'enfant. L'équipe éducative soulage l'enfant à l'aide de la petite pharmacie de la crèche qui contient tout le nécessaire pour des soins élémentaires de premier secours. Au préalable, tous les médicaments de la pharmacie de la crèche ont obtenu la validation des parents en cas d'éventuelle utilisation pour leur enfant.

9. Maladie

Nous portons une grande attention à l'état de santé général des enfants, afin de leur garantir le meilleur confort ainsi que d'éviter la prolifération des virus et des bactéries.

Certaines maladies ne permettent pas à l'enfant de se rendre en crèche, telles que :

- Fièvre
- Vomissement
- Diarrhée à répétition

Un enfant sous traitement est autorisé à fréquenter la crèche si son état général le permet. L'enfant doit être capable de suivre le rythme journalier et de participer à l'ensemble des activités proposées. Si l'équipe éducative observe que l'enfant a un mauvais état général avec des pâleurs, plaintes, maux de ventre etc. il sera demandé aux parents de revenir chercher l'enfant dans les plus brefs délais.

Si durant la journée un enfant atteint **38 degrés** de température, l'équipe éducative estime qu'il y a un début de fièvre. Toutefois cela n'engage pas forcément une éviction de l'enfant : c'est l'état général de santé de l'enfant, sa capacité à maintenir le suivi des activités en collectivité qui détermine sa permanence journalière dans la structure. Les parents seront informés tout au long de l'évolution et si l'enfant présente un bon état général, ils seront libres de décider s'ils souhaitent le récupérer ou non.

Cependant, si l'enfant atteint **38,5 degrés** de température, l'éducateur informe le parent et lui demande de venir rapidement chercher l'enfant. On peut procéder à une éventuelle administration de paracétamol – dûment autorisée par le parent lors de l'appel téléphonique et confirmée par le document « Médicaments » complété lors de l'admission de l'enfant à la crèche. En attendant la venue du parent, l'éducateur prend soin de l'enfant dans un endroit calme, où il s'occupera de le déshabiller, l'allonger et l'hydrater.

Une éventuelle **médication** en crèche est acceptée uniquement si le médicament à administrer - tel que sirop contre la toux, gouttes homéopathiques, etc – se trouve dans sa boîte originale, accompagné de la posologie avec le nom de l'enfant, la date actuelle et la quantité à administrer. Les parents devront toutefois compléter le formulaire « Suivi prise médicaments » à l'arrivée et au départ de leur enfant.

L'équipe éducative n'administre aucun traitement tel que Ventolin, sirop Algifor, etc. s'il ne s'agit pas d'un traitement prescrit et suivi par un pédiatre. Le médicament de ce type doit être dans sa boîte originale, accompagné de sa posologie et complété par un mot du pédiatre.

10. La Mission de « Pop e Poppa »

Notre mission « Grandir ensemble » est au cœur de nos réflexions et préoccupations. Ces missions dirigent notre engagement auprès des familles et des enfants ainsi que nos angles d'actions pour l'analyse, la remise en question et la performance que nous donnons.

Dans le plaisir de « Grandir ensemble » nous nous identifions aux missions suivantes

❖ **L'enfant et sa famille au centre de nos réflexions et de nos actes**

- Nous respectons chaque enfant comme un individu à part entière ancré dans son milieu familial, social et culturel et sommes attentifs à ses besoins et son bien-être.
- Nous le considérons comme l'acteur principal de son propre développement et concentrons tous nos efforts sur la création d'un environnement sécurisant, stimulant, varié et attrayant dans le but de favoriser son développement, encourager son épanouissement et soutenir son désir de découvertes.
- Nous considérons les parents comme les personnes de confiance les plus importantes de l'enfant et entretenons une relation de partenariat avec eux. Dans ce sens, nous leur offrons une écoute et une attention particulière, surtout en cas de situation difficile vécue avec leur enfant, et les orientons vers des services adéquats si nécessaire.

❖ **Un cadre de travail centré sur la personne**

- Nous créons un cadre de travail agréable, attractif et évolutif qui met en valeur la diversité et les compétences de nos collaborateurs et collaboratrices, encourage leur évolution et valorise leur esprit d'initiative.
- Nous donnons une place importante à l'échange et à une communication claire, respectueuse et ouverte à tous les niveaux.
- Nous sommes animés par une ambition d'amélioration continue et favorisons des échanges critiques et constructifs.

❖ **Des solutions optimales pour les partenaires**

- Nous offrons à nos partenaires des solutions concrètes et adaptées à leurs besoins dans le cadre de la conciliation vie familiale-vie professionnelle.
- Nous recherchons à garantir l'efficacité du rapport coût / qualité de la prestation dans le respect des dispositions en vigueur.
- Nous sommes à l'écoute des besoins et demandes de nos partenaires et sommes attentifs à leur répondre le plus justement possible.

❖ **Un engagement durable**

- Nous agissons dans le respect des critères sociaux, économiques et environnementaux avec tous nos interlocuteurs. -Nous nous reconnaissons un rôle certain dans la socialisation et l'éducation des enfants qui nous sont confiés afin de les préparer à devenir des citoyens responsables.

- Nous sommes un réseau des crèches qui répond à un besoin réel de la société.
- Nous sommes une organisation apprenante et formatrice.

11. Label Eco-friendly

La durabilité est un concept intégré dans le projet pédagogique de chaque crèche du groupe Pop e Poppa.

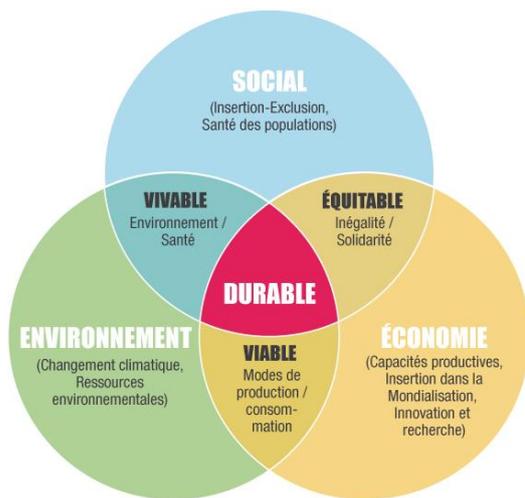
Pour obtenir le label eco-friendly, les crèches doivent remplir certaines conditions en lien avec la charte établie par Pop e Poppa. Chaque année, les crèches sont évaluées afin de voir si les conditions sont bien remplies.

11.1. La crèche Wittigkofen et le développement durable

Qu'est-ce que le développement durable ?

Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leurs propres besoins.

Les trois grands aspects du développement durable s'articulent autour de l'environnement, de la société et de l'économie.



Toute notre équipe éducative est sensibilisée aux enjeux de la durabilité.

Chaque membre de l'équipe connaît la charte écoresponsable du groupe « Pop e Poppa » et s'engage pour en appliquer les principes tant dans les activités développées pour et avec les enfants que dans les comportements personnels.

La crèche « Wittigkofen » a déjà mis en place plusieurs projets qui intègrent ces aspects de sensibilisation à la durabilité.

Aspects environnementaux

Connaissance flore et faune
Projet forêt

Plantations – fiches éducatives
Jeux de découverte

Économie d'eau et d'énergie
Qualité de l'air

Sensibilisation à l'utilisation
des ressources

Aspects économiques

Recyclage

Habits de seconde main disponibles à la crèche

Récupération des jouets

Utilisation de produits recyclés pour les bricolages

Privilégier les circuits « courts » pour les produits utilisés

Aspects sociaux

Sensibilisation des parents aux projets

Eco responsables

Respect des différences des enfants et des familles

Promotion de l'hygiène et de la santé

Engagement personnel

de l'équipe éducative

Pratique quotidienne du plurilinguisme

Éducation à une alimentation saine

12. Personnel

L'équipe éducative est composée de la direction, d'assistants socio-éducatifs et d'apprentis. La direction de la crèche dispose des compétences requises quant à la conduite du personnel, la gestion de l'exploitation et les aspects pédagogiques. Les personnes disposant d'un CFC d'assistant socio-éducatif font partie du personnel spécialisé. Les personnes en deuxième ou en troisième année d'apprentissage conduisant à la qualification de personnel spécialisé font partie du personnel auxiliaire. Les apprentis de première année ne comptent pas dans le personnel encadrant les enfants.

12.1. Responsabilité dans la prise en charge :

Seul le personnel spécialisé est qualifié pour prendre en charge les enfants. Les personnes en deuxième ou troisième année d'apprentissage conduisant à la qualification du CFC peuvent prendre en charge des enfants selon les instructions de la direction pour autant qu'ils soient sous surveillance des membres du personnel spécialisé. Les personnes en première année d'apprentissage ne comptent pas dans le personnel encadrant le groupe d'enfant. Cependant, ils sont autorisés à prendre en charge les enfants sous la surveillance du personnel qualifié.

12.2. Taux d'encadrement

La prise en charge directe des enfants par la crèche requiert au moins la présence du personnel spécialisé et auxiliaire suivant :

Total	Dont membres du personnel spécialisé	Places occupées
1	1	1 à 5
2	1	6 à 12
3	2	13 à 18
4	2	19 à 24

Le taux d'encadrement se calcule comme suit :

- Enfants de moins de 12 mois = indice de 1,5 place.
- Enfants à partir de 12 mois = indice de 1 place
- Enfants à partir de l'entrée à l'école enfantine jusqu'à la 2eme année comprise = indice de 0,75.
- Enfants présentant des besoins particuliers quel que soit son âge = indice de 1,5 place.

13. Conclusion

En conclusion, ce projet pédagogique de la crèche "Wittigkofen" incarne une approche holistique et écoresponsable, mettant en avant le plaisir de grandir ensemble, l'innovation, la flexibilité de l'organisation en fonction des besoins de l'enfant et des familles, tout en valorisant le bilinguisme français-allemand.

Dans cet environnement bilingue, les enfants sont encouragés à explorer et à apprendre dans deux langues, favorisant ainsi leur développement cognitif et linguistique de manière précoce.

L'organisation de la crèche est flexible et s'adapte aux besoins individuels de chaque enfant, offrant un accompagnement personnalisé pour favoriser leur épanouissement.

L'engagement en faveur de l'écologie et du développement durable est au cœur de cette démarche, avec des initiatives visant à sensibiliser les enfants et les familles à l'importance de préserver notre environnement.

En mettant l'accent sur le plaisir de grandir ensemble, l'innovation, la flexibilité, l'écoresponsabilité et le bilinguisme, ce projet pédagogique vise à offrir aux enfants un environnement enrichissant et stimulant, où ils peuvent grandir et s'épanouir dans le respect de l'environnement et des différences culturelles.

Berne, le 20 mai 2024